



COMPORTEMENT INADMISSIBLE !

Notre organisation syndicale dénonce avec la plus grande fermeté un incident grave survenu récemment au sein de l'établissement.

Selon plusieurs témoignages concordants, consignés dans des comptes rendus professionnels, **un surveillant a été physiquement bousculé par un officier au cours d'un échange relatif au service.** Ces faits, constatés par plusieurs collègues, sont d'une extrême gravité et ne sauraient être tolérés.

Le respect mutuel entre agents, quels que soient leur grade ou leur fonction, doit demeurer une valeur essentielle du service public.

L'autorité hiérarchique ne peut en aucun cas s'exercer par des gestes ou comportements intimidants envers les personnels.

À ce jour, malgré la demande d'explication adressée à l'intéressé, aucune reconnaissance des faits ni remise en question n'a été exprimée.

Notre organisation syndicale exige que toute la lumière soit faite sur cet incident et que les responsabilités soient établies.

Des mesures concrètes doivent être prises afin de garantir le respect et la sécurité de l'ensemble des agents.

Le respect des personnels n'est pas négociable !

